

Département de la Marne

Commune de SAINT JUST
SAUVAGE

Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage au 1/2000^e **SAUVAGE** 2.1

Arrêté par délibération du Conseil municipal en date du :
Approuvé par délibération du conseil municipal en date du :

Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme
11 rue Pargeas 10000 TROYES Tel : 03 25 73 39 10 Fax : 03 25 73 37 53
cdhu.10@wanadoo.fr

